

# Plan Local d'Urbanisme

Approuvé par DCC le 29 novembre 2012

**1<sup>ère</sup> Modification du PLU  
approuvée par Délibération  
du Conseil de la Métropole  
du 17/12/2015**

**4 - Pièces réglementaires**

**4b - Document Graphique du Règlement (DGR) :**  
plan au 1/5000<sup>ème</sup>



aua / Toulouse  
service urbanisme

toulouse  
métropole

Toulouse Métropole  
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821  
31305 Toulouse Cedex 5  
T. 05 81 91 22 00 - F. 05 81 22 01  
www.toulouse-metropole.fr

Fond de plan : Cadastre 2013

## LEGENDE

### PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U. Les zones et les secteurs

----- Zone et secteur

Secteur de mixité sociale L 123-1-5-II,4°, 40% de logements sociaux

### Les autres indications

Espace boisé classé à conserver ou à créer

Emplacement réservé

Servitude L.123.2c

Localisation de sites archéologiques ou préhistoriques, à titre indicatif

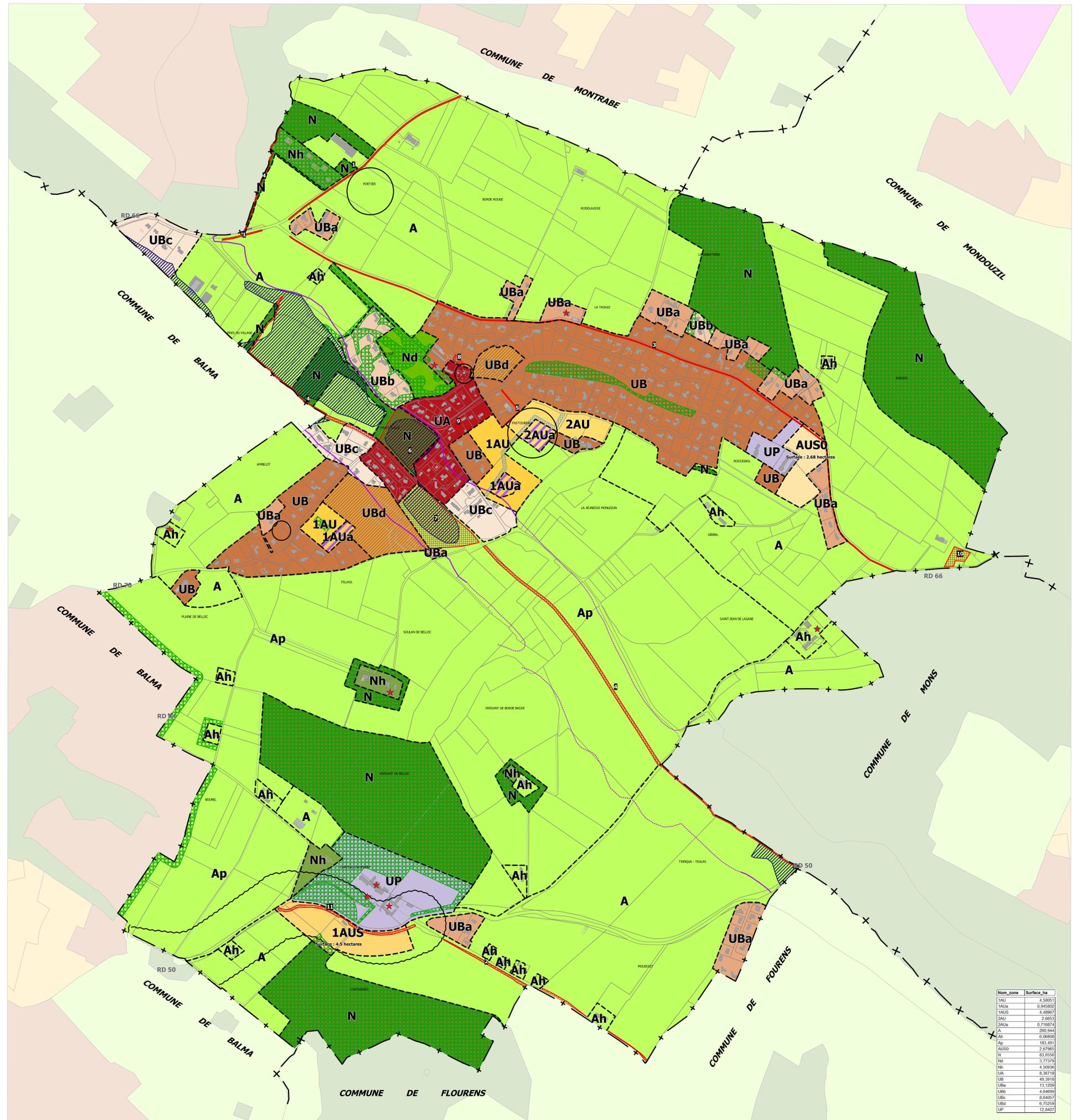
Bâti de caractère (L 123-1-5-III,2°)

Zone inondables : hauteur d'eau supérieure à 1m (CIZI affinée)

Limite des zones inondables d'après CIZI affinée (zone étude 0)

Limite des zones inondables d'après CIZI affinée (zone étude 1)

Zone de protection du bruit des voies classées bruyantes par arrêté préfectoral du 23.12.2014



### Commune de PIN-BALMA LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°1	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
<b>1 - Emplacements réservés à des voiries</b>			
1	Élargissement pour réseau cyclable communautaire	Toulouse métropole	3 500 m <sup>2</sup>
2	Rectification du tracé de la RD 64 et élargissement jusqu'en limite communale	Département	3 215 m <sup>2</sup>
3	Aménagement de la RD 66 pour réseau cyclable communautaire	Toulouse métropole	7 850 m <sup>2</sup>
4	Création d'un cheminement équestre	Commune	15 800 m <sup>2</sup>
5	Création d'une liaison piétons/cycles	Commune	440 m <sup>2</sup>
11	Réseau cyclable et vert de Toulouse métropole	Toulouse métropole	3 500 m <sup>2</sup>
<b>2 - Emplacements réservés à des espaces verts</b>			
6	Création d'une zone de stockage en cas d'inondation traitée en espace résorbatif	Commune	23 500 m <sup>2</sup>
<b>3 - Emplacements réservés à des ouvrages publics</b>			
7	Création d'un bassin d'expansion des crues aménagé en espace vert de détente	Commune	30 000 m <sup>2</sup>
8	Création d'un équipement socio-culturel (bibliothèque, ...)	Commune	500 m <sup>2</sup>
9	Réserve pour projet d'extension d'un bâtiment public (ancienne école) et création d'un nouvel équipement public.	Commune	625 m <sup>2</sup>
<b>4 - Emplacements réservés à des installations d'intérêt général</b>			
10	Création d'un nouveau réservoir d'eau	Toulouse métropole	3 000 m <sup>2</sup>

Servitude L.123.2c : Pastoureaux : création d'une voie à double sens de circulation, trottoir d'un côté, stationnement d'un côté, piste cyclable  
Toulouse métropole  
5 638 m<sup>2</sup>

Nom_zone	Surface_ha
1AU	4,58051
1AUB	0,84842
1AUS	4,48867
2AU	2,8853
2AUB	0,716814
A	280,944
Ah	6,08008
Ap	183,481
AUS0	2,67965
N	83,8550
Nh	3,77379
N1	4,50938
N2	8,38718
N3	49,3918
N4	13,1258
N5	4,64669
N6	8,84857
N7	6,72256
N8	12,8407

